



Paris, le 2 juillet 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une opération de maintenance du répertoire électoral unique (REU) est programmée par l'Insee, gestionnaire de ce répertoire, ce mercredi 3 juillet 2019 entre 8h et 10h.

Cette opération nécessite l'arrêt du processus de vérification de l'inscription sur les listes électorales.

Le dépôt en ligne des soutiens à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris sera donc suspendu le mercredi 3 juillet 2019 de 8h à 10h.

Dans cet intervalle, les personnes pourront déposer leur soutien au format papier dans l'une des communes les plus peuplées de chaque canton (carte disponible sur <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/formulaire-papier>).

La réouverture du service fera l'objet d'une communication aux rédactions et d'une communication en ligne.

Conformément aux dispositions constitutionnelles, la vérification de la qualité d'électeur est un prérequis au dépôt d'un soutien à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris.

L'application accessible sur <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/> vérifie cette information par interrogation automatique du répertoire électoral unique en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019 et duquel les listes électorales sont extraites avant chaque scrutin.

Pour en savoir plus :

Unité du porte-parolat et des relations presse : unitemedias-dicom@interieur.gouv.fr